

PROJET DE CENTRE 2016-2020



Centre psycho-médico-social de la Communauté française

Rue du Marais, 35 à 4100 SERAING

Téléphone : 04/336 66 79

Télécopie : 04/336.79.98

Messagerie : cpmscf.seraing@sec.cfwb.be

Site : www.pms-seraing.net

SOMMAIRE

INTRODUCTION

QUI SOMMES-NOUS ?

1. COORDONNEES
2. LES ECOLES DESSERVIES
3. LE PERSONNEL DU CENTRE
4. LA POPULATION SCOLAIRE

VALEURS FONDAMENTALES – AXES PRIVILEGIÉS

1. LE RESPECT
2. LA DISPONIBILITE
3. LA QUALITE DU SERVICE
4. LES AXES PRIVILEGIÉS

ACTIONS MISES EN PLACE

1. L'OFFRE DE SERVICES
2. LA REPOSE AUX DEMANDES
3. LA PREVENTION, LE REPERAGE DES DIFFICULTES, LE DIAGNOSTIC
4. L'ORIENTATION
5. LA PROMOTION DE LA SANTE
6. LE TRAVAIL EN PARTENARIAT

CONCLUSIONS

INTRODUCTION

Les missions des Centres psycho-médico-sociaux ont été définies par le Décret du 14 juillet 2006 relatif aux missions, programmes et rapports d'activités des Centres psycho-médico-sociaux :

- « 1. Promouvoir les conditions psychologiques, psycho-pédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique.
2. Contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle ;
3. Dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnelle et de son insertion socio-professionnelle ».

Le même Décret énumère les actions que chaque Centre P.M.S. doit organiser pour remplir ses missions. Le Décret du 19 février 2009 a ajouté à ces missions l'encadrement des élèves inscrits en enseignement spécialisé et bénéficiant de l'intégration dans l'enseignement ordinaire.

D'autre part, la Communauté française a défini, dans le programme spécifique¹ des Centres qu'elle organise, les priorités et les valeurs qui doivent sous-tendre notre travail.

Les pages qui suivent décrivent comment le Centre psycho-médico-social de la Communauté française de Seraing entend respecter les missions qui lui sont attribuées et de quelle manière il défend les valeurs fondamentales qui sont le respect, la tolérance, la solidarité, la liberté de penser et la justice sociale.

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Centre psycho-médico-social de la Communauté française de Seraing dessert la population scolaire des Athénées Royaux de Seraing (Air Pur et Lucie Dejardin) et d'Esneux.

L'implantation principale du Centre est située dans les bâtiments de l'Athénée Lucie Dejardin à Seraing.

Dans chacun des sites desservis, un cabinet de consultation permet de recevoir les élèves dans les meilleures conditions.

1. Coordonnées

Siège principal : Athénée Royal « Lucie DEJARDIN » Site A

35, rue du Marais à 4100 SERAING

Téléphone : 04/336.66.79 – Fax : 04/336.79.98

Adresse mail : cpmscf.seraing@sec.cfwb.be

Cabinet de consultations Athénée Royal « Lucie DEJARDIN » Site B

250, avenue du Centenaire à 4102 OUGREE

Téléphone : 04/336.01.20

Cabinet de consultation Athénée Royal « Air Pur »

1, rue des Nations Unies à 4100 SERAING

Téléphone : 04/337.31.58 – Fax : 04/338.59.74

Cabinet de consultation Athénée Royal d'Esneux

6, rue de l'Athénée à 4130 ESNEUX

Téléphone : 04/380.12.95 – Fax : 04/351.70.33

Par souci d'efficacité, tous les mails sont réceptionnés à l'adresse du siège principal (et donc consultés chaque jour). Celui-ci transmet les informations aux agents concernés dans les meilleurs délais.

2. Les écoles desservies

Les écoles desservies par le Centre P.M.S. de Seraing sont les suivantes :

- **Athénée Royal « Lucie Dejardin »** (enseignement primaire et secondaire)
Site A : 127, rue de l'Industrie à 4100 SERAING – Tél : 04/337.21.02
Site B : 250, avenue du Centenaire à 4102 OUGREE – Tél : 04/336.13.48
- **Athénée Royal « Air Pur »** (enseignement primaire et secondaire)
1, rue des Nations Unies à 4100 SERAING – Tél : 04/330.32.30
- **Athénée Royal d'Esneux** (enseignement maternel, primaire et secondaire)
6, rue de l'Athénée à 4130 ESNEUX – Tél : 04/380.16.96

3. Le personnel du Centre

Le Centre P.M.S. comporte une directrice et deux équipes de base, composées chacune d'une psychologue, d'une assistante sociale et d'une infirmière. Les bilans de santé sont effectués par deux médecins qui interviennent au Centre P.M.S. dans le cadre des missions de « Promotion de la Santé à l'École ».

Les services administratifs sont assurés par une secrétaire.

Le Centre ne bénéficie pas de personnel complémentaire².

4. La population scolaire

Le Centre assure la guidance d'élèves relevant des niveaux d'enseignement maternel, primaire et secondaire.

La population desservie est caractérisée par sa diversité :

- Implantation géographique des écoles ;
- Filières d'enseignement organisées (général, technique de transition et de qualification, professionnel) ;
- Milieux d'origine (favorisés ou précarisés, de nationalités et de cultures diverses, ...).

² . Décret du 19 février 2009 organisant le renforcement différencié du personnel technique des Centres psycho-médico-sociaux.

A cette diversité de la population correspond une multiplicité des problématiques rencontrées et des attentes différentes de la part des élèves, de leurs familles et des écoles, à l'égard du Centre P.M.S.

L'Athénée Royal Air Pur possède un Internat annexé dont beaucoup d'élèves relèvent du ressort de notre Centre. Un certain nombre d'élèves de cet Internat lui sont confiés avec l'appui des Services d'Aide à la Jeunesse (S.A.J. – S.P.J.).

Depuis deux ans, les écoles de notre centre entrent peu à peu dans l'expérience des intégrations. Le succès des deux intégrations réussies jusque-là en a amené deux autres à partir de septembre 2016, et d'autres ne manqueront pas de suivre, car cela peut apporter un réel « plus » tant aux élèves qui en bénéficient qu'aux écoles qui tentent cette forme d'aide particulière.

VALEURS FONDAMENTALES – AXES PRIVILEGIÉS

Avant de passer en revue les activités que le Centre entend développer pour remplir ses missions, il nous paraît important de définir les **valeurs fondamentales** partagées par les agents. En effet, elles sous-tendent leur travail, elles les mobilisent et elles déterminent comment et pourquoi seront développées leurs activités.

Ce sont ces valeurs qui conditionnent ce que sera la “politique” générale poursuivie par le Centre P.M.S.

1. Le respect

Le respect de soi-même

Il est fondamental : un individu ne peut avoir du respect pour les autres s’il n’en a pas d’abord vis-à-vis de lui-même. Pour amener les personnes que nous souhaitons accompagner à respecter les autres, il est indispensable de les aider à avoir une **image positive d’elles-mêmes**. Il est donc fondamental que les élèves que nous rencontrons perçoivent que nous les respectons et les acceptons avec leurs différences, leurs capacités et leurs faiblesses. Si le consultant est conscient d’avoir une réelle importance à nos yeux nous pourrions plus facilement :

- l’accompagner dans la construction de son projet scolaire, son projet professionnel et son projet de vie;
- aider l’école à favoriser l’épanouissement de chaque élève et lui donner confiance en lui-même et en ses possibilités.

Le respect de soi-même et son corollaire, l’estime de soi, nous paraissent à ce point essentiels pour l’avenir professionnel et privé des jeunes que nous avons décidé d’en faire un axe essentiel de notre intervention, qui se traduira de diverses manières (voir dans les actions mises en place).

Nous accordons aussi beaucoup d’importance (et cela rejoint le point suivant) au respect mutuel entre les partenaires que sont l’école et le C.P.M.S., œuvrant ensemble pour le bien de l’élève.

Le respect des autres

Il doit être considéré sous plusieurs aspects :

- le respect des limites de chacun, et en particulier celui des règles déontologiques des disciplines psychologique, médicale et sociale.
- Le respect des désirs et limites exprimés par le consultant
- Le respect des responsabilités des partenaires. Ceci implique de ne pas nécessairement prendre en charge toute demande, mais par exemple, de laisser ou de rendre à l'école la gestion des problématiques dont elle a naturellement la charge. De même, pour ce qui concerne son action, seule l'équipe P.M.S. sera responsable de la réponse à apporter aux demandes qui lui sont faites, et des moyens qu'elle emploie à cet effet.

Dans cette optique, la **responsabilisation** est essentielle : l'objectif sera d'amener chacun (le jeune, sa famille, les partenaires) à trouver et mobiliser ses propres ressources pour répondre aux problèmes rencontrés.

2. La disponibilité

Le Centre P.M.S. a le souci d'offrir un service accessible à tous. Chacun se voudrait au maximum "disponible" vis-à-vis des élèves, des parents, des partenaires de l'école. Cependant, les missions qui nous sont confiées sont nombreuses et diverses. Certaines prises en charge requièrent beaucoup de temps et d'énergie. Beaucoup de difficultés rencontrées par nos élèves et leur famille sont de plus en plus complexes et multifactorielles (sociales, psychologiques, familiales, culturelles, ...). Il est impossible et inefficace d'être disponible constamment et pour chacun. Des **choix sont nécessaires**, et ils seront **conditionnés** à la fois **par nos objectifs et par l'analyse de la demande**, qui est d'une importance capitale.

3. La qualité du service

Nous souhaitons rechercher et apporter les réponses les plus appropriées à chaque problème.

Chaque intervenant a donc le souci de travailler avec professionnalisme, d'utiliser au mieux ses compétences propres, afin de développer, au bénéfice des consultants, des activités réellement utiles. Cette recherche d'efficacité prend un sens particulier dans le cadre de **l'approche tridisciplinaire** : en effet, le travail d'équipe rend possible, par la concertation, une approche plus complète et plus nuancée des cas. Il permet aussi de répondre plus adéquatement aux demandes. Chaque agent continuera à se former pour affiner encore sa façon d'appréhender les questions qui lui sont apportées et les réponses les plus fines possibles.

4. Les axes privilégiés

En fonction des besoins rencontrés, le Centre P.M.S. continuera à privilégier particulièrement les axes de travail suivants :

- la réponse aux demandes ;
- la prévention, le repérage des difficultés, le diagnostic ;
- l'orientation ;
- la promotion de la santé.

ACTIONS MISES EN PLACE

1 L'offre de service

L'offre de service est largement communiquée au public : un site Internet présente le Centre P.M.S. de Seraing, son personnel, ses activités, ses horaires, son projet. En outre, plusieurs pages sont consacrées à la présentation d'autres services (dans le domaine de l'éducation ou, plus largement, de l'intervention psycho-sociale) susceptibles de permettre aux consultants de trouver des réponses à leurs préoccupations. Des outils créés par le Centre sont accessibles au téléchargement. En septembre, chaque équipe se présente et explique son travail aux élèves des classes de première année secondaire.

Nous leur remettons des documents (folders, anamnèses médicale et sociale) destinés à leurs parents.

Ces documents sont également remis aux parents des troisièmes maternelles, de première primaire (pour les écoles sans maternelles) et à tous les nouveaux.

2 La réponse aux demandes

Le Centre de Seraing privilégie le travail avec les élèves et leurs familles, et la réponse aux demandes individuelles.

La réponse à la demande et un travail individualisé au maximum impliquent :

- l'analyse de cette demande ;
- les entretiens avec les personnes concernées (élèves, parents, enseignants, intervenants extérieurs, ...) ;

- les examens (évaluation du niveau pédagogique, évaluation des aptitudes, de l'évolution personnelle, ...) ;
- les suivis divers (du travail de guidance à l'orientation vers d'autres services)
- la recherche et la mise à jour continues du réseau médical et du réseau psycho-social susceptibles d'optimiser l'aide apportée.

Ces actions sont enrichies par notre travail en tridisciplinarité.

3 La prévention, le repérage des difficultés, le diagnostic

Une approche systématique des enfants à la « charnière maternel-primaire » est effectuée chaque année. Les moyens utilisés sont divers : anamnèses sociales, bilans de santé, et examens neuro-moteurs, approche psycho-pédagogique, concertations avec les enseignants et la direction, entretiens avec les parents. Des suivis et prises en charge adaptés aux problèmes mis en évidence sont proposés et instaurés chaque fois que cela est possible.

Nous mettons en place de façon progressive une intervention plus précoce, notamment par des observations en classe en première et deuxième maternelles.

En première année primaire, le repérage des difficultés se fait au départ de la distribution des anamnèses sociales et médicales et des concertations systématiques avec les équipes pédagogiques.

Tout au long de la scolarité, le repérage des difficultés et la prévention sont assurés par une participation systématique aux conseils de classe, la présence aux réunions de parents, l'attention particulière de l'équipe médicale lors des bilans de santé et un travail constant de collaboration avec les équipes éducatives dans le secondaire.

Il n'entre pas dans les missions des Centres P.M.S. de remédier aux difficultés décelées mais bien de rechercher, entre autres, avec les directions, les enseignants, les élèves et les parents, des pistes de solution.

Les équipes P.M.S. veilleront à traduire en termes exploitables par l'équipe éducative les données conclusives qu'elles transmettent et à y associer les enseignants.

Le Centre P.M.S. accordera une attention particulière aux élèves du premier degré secondaire bénéficiant d'un P.I.A. et/ou d'une année supplémentaire, travaillant également avec ces élèves l'image de soi.

Dans le domaine préventif, nous souhaitons de manière générale travailler l'estime de soi, préalable chez chacun à tout investissement personnel ou social. Aider les jeunes à développer une juste estime de soi, c'est une prévention efficace face au mal-être, au désinvestissement scolaire, à la violence à l'école, ...

Une expérience d'animations visant à développer l'estime et la connaissance de soi a été développée début 2013 à l'Athénée d'Esneux avec l'aide de partenaires extérieurs. Cette animation touche depuis lors chaque élève de l'Athénée, avec un thème différent selon l'année de scolarisation. Un contact privilégié s'est ainsi instauré entre les élèves et les agents du Centre. Cette action « Santé et bien-être à l'école » est maintenant instituée dans l'Athénée, et pour de longues années, nous l'espérons.

L'Athénée de l'Air Pur a lancé dès 2015 une action de « Prévention du harcèlement » qui est maintenant bien en place. Le Centre P.M.S. y contribue à sa mesure. Des actions semblables sont en train de se mettre en place dans les autres écoles, et le Centre P.M.S. y contribue également.

4. L'orientation

Dans le domaine de l'aide au choix d'orientation, les agents disposent de plusieurs logiciels et outils adaptés.

Chaque cabinet de consultation est équipé d'une connexion Internet et dispose également d'une documentation importante et sans cesse mise à jour sur les études, formations, métiers et professions.

Chaque agent dispose d'un ordinateur portable.

La participation régulière au Salon d'Information sur les Etudes et les Professions organisé par le SIEP permet également aux agents de se tenir au courant de l'actualité dans ce domaine.

Des séances d'animation et d'information sur la structure de l'enseignement sont organisées, autant que possible, en collaboration avec chaque établissement scolaire, aux niveaux « charnières » fin de la scolarité, 2ème, 4ème et 6ème année du secondaire.

Les équipes ont désormais décidé de mettre l'accent sur des animations amenant à une meilleure connaissance de soi, préalable à tout choix adéquat. C'est à ce niveau que nous pouvons apporter à l'élève un réel « plus » par rapport aux informations qu'ils peuvent se procurer également par ailleurs.

Elles mettront progressivement en place ces actions dès la 5ème primaire, puis en 2ème et 4ème secondaires.

En 6ème secondaire, le Centre P.M.S. interviendra plus pour répondre aux demandes individuelles, suite à l'information dispensée en partenariat avec les services extérieurs.

Cette réponse aux demandes individuelles se fera par ailleurs avec tout élève demandeur, quel que soit son niveau d'étude.

5. La promotion de la santé

Les thèmes sont divers : éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS), promotion de la vaccination, promotion d'une alimentation saine.

Beaucoup d'efforts sont consentis pour élaborer un travail structuré et efficace en promotion de la santé à l'école. Nos projets sont en relation avec les projets d'école. Ils répondent le plus souvent à une demande explicite des écoles. Ils diffèrent donc d'un établissement à l'autre (cf. projet « Santé et bien-être à Esneux, projet « Prévention du harcèlement » à l'Air Pur, etc.).

L'équipe P.M.S. de l'Athénée Lucie Dejardin travaillera à la remise en place d'animations EVRAS, abandonnées depuis quelques années à cause d'un différend entre école et Centre de Planning. A l'Athénée de l'Air Pur, l'APM voudrait lancer un projet « Alimentation saine : mangeons des fruits » à l'école primaire.

Les bilans de santé sont informatisés. Chaque équipe médicale (infirmière-médecin) est équipée d'ordinateurs portables et d'imprimantes fonctionnant en réseau ainsi que du logiciel DOSMED permettant la gestion des visites médicales. Les infirmières ont suivi une formation à l'utilisation du logiciel. La totalité des visites médicales est ainsi réalisée avec le support informatique. Cette informatisation soulage les infirmières d'un travail administratif important et permet donc de consacrer le temps ainsi gagné à d'autres activités.

Notons que la participation au suivi des élèves de l'APM et ses informations concernant la santé de l'élève ne sont pas dissociables des informations psychosociales et pédagogiques amenées par ses collègues.

6. Le travail en partenariat

En fonction des besoins et des particularités locales, le Centre P.M.S. de Seraing développe et entretient des relations de collaboration avec divers partenaires extra-scolaires : S.A.J.³, S.P.J.⁴, C.P.A.S.⁵, A.M.O.⁶, S.A.S.⁷, Médiateur scolaire, Centres de santé mentale, Centres de planning familial, Espace Corolle et Espace

3 . S.A.J. : Service de l'Aide à la Jeunesse

4 . S.P.J. : Service de Protection Judiciaire

5 . C.P.A.S. : Centre d'Action Sociale

6 . A.M.O. : association d'Aide en Milieu Ouvert

Motivité (psychomotricité relationnelle), Maison des jeunes, Comité mixte local Ourthe-Amblève, Plan de cohésion sociale à Seraing, SOS-familles, Droit des jeunes, personnes-relais au sein de l'école (professeur de Français langue étrangère, logopède, ...). personnes-ressources et services sociaux divers, ...

CONCLUSIONS

Le projet du Centre P.M.S. de Seraing a une portée de quatre ans. Les activités développées par le Centre doivent avant tout répondre aux besoins rencontrés. Il ne peut donc être rigide. Des adaptations seront sans doute effectuées durant la période sur laquelle porte ce projet.

Comme le définit le programme spécifique des C.P.M.S. organisés par la Communauté française, il est « avant tout, un service public, gratuit, mis à la disposition des parents et des élèves qui adhèrent aux valeurs qui sous-tendent l'action de l'enseignement organisé par la Communauté française ».

Il se doit donc d'offrir un service de qualité à ses consultants.

Il portera donc aussi son attention :

- sur le développement de moyens d'évaluation des actions menées
- sur la formation continuée des agents.

Seraing, le 11 octobre 2016

Françoise WILLEMS,
Directrice